

NATO UNCLASSIFIED AND PUBLIC DISCLOSED

NATO CONFIDENTIAL

(security classification)

EXTRACT FROM : C-R(67)17

DATE OF DOCUMENT :

CONTROL SHEET N° :

COPY N° :

MEETING HELD : 12-4-1967

FILE N° :

NATO CONFIDENTIAL

IV. PRESS RELEASE ON THE FUTURE TASKS OF THE ALLIANCE

63. The CHAIRMAN asked whether the Council could agree that a short press release be issued at 6.00 p.m. the following day giving the names of the Rapporteurs of the four Sub-Groups established by the Special Group and the subjects to be studied. The matter was somewhat urgent since the United Kingdom Government was obliged to reply to a question in Parliament regarding United Kingdom participation in the study.

64. The Chairman then circulated the text of a draft press release. This was discussed and, after slight amendments, subsequently circulated as Press Release(67)3.

NATO CONFIDENTIEL

IV. COMMUNIQUE DE PRESSE SUR LES TACHES FUTURES DE L'ALLIANCE

63. Le PRÉSIDENT demande aux membres du Conseil s'ils peuvent autoriser la diffusion, le lendemain, à 18 heures, d'un communiqué de presse succinct indiquant le nom des rapporteurs des quatre sous-groupes désignés par le Groupe Spécial, ainsi que les sujets qui seront étudiés. Ce point présente un certain caractère d'urgence, car le Gouvernement du Royaume-Uni va devoir répondre, devant le Parlement, à une question concernant la participation de la Grande-Bretagne à cette étude.

64. Le Président distribue ensuite le texte d'un projet de communiqué de presse. Celui-ci fait l'objet d'un examen et, après avoir été légèrement modifié, est ensuite diffusé sous la cote Communiqué de presse (67)3.

(security classification)